

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/9172
21 avril 1969
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 21 AVRIL 1969, ADRESSEE AU PRESIDENT
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT
D'ISRAEL

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre attention les actes d'agression systématiques et répétés perpétrés par la République arabe unie dans la zone du canal de Suez, actes qui ont connu une aggravation au cours des deux dernières nuits lorsque des unités des forces égyptiennes ont traversé le canal, violant ainsi délibérément le cessez-le-feu et les engagements donnés à cette occasion.

Dans la nuit du 19 avril 1969, aux environs de 20 h 30, heure locale, une unité d'environ 15 soldats égyptiens a traversé le canal en face d'Ismaïlia et a attaqué une position israélienne qu'elle a cherché sans succès à faire sauter. Les assaillants ont été repoussés au cours d'un bref engagement lors duquel un soldat israélien a été légèrement blessé et un véhicule endommagé. Dans sa fuite, l'unité égyptienne a abandonné des armes et des charges d'explosifs.

Le 21 avril 1969, à 1 h 30, une patrouille israélienne qui se trouvait sur la rive est du canal a intercepté une autre unité de commandos égyptiens à environ 30 km au nord de Kantara. Lors de l'échange de feu qui a suivi, les assaillants ont été contraints de retourner sur les positions de la République arabe unie situées sur la rive ouest du canal. Trois soldats israéliens ont été légèrement blessés et un véhicule a été endommagé et rapidement réparé.

Se référant au premier de ces incidents, la radio du Caire a annoncé ce matin 21 avril : "Le front de la zone du canal de Suez a connu une opération militaire d'un genre nouveau - une unité des forces spéciales égyptiennes a traversé le canal et a attaqué un poste ennemi qui a été détruit".

Quant à la deuxième incursion, la même source a fait savoir aujourd'hui, en citant un porte-parole militaire officiel de la République arabe unie, que des

unités spéciales égyptiennes avaient traversé le canal, attaqué les forces israéliennes et "détruit un de leurs blindés".

Les attaques susmentionnées sont survenues après trois semaines de violations incessantes du cessez-le-feu de la part des forces de la République arabe unie sur la rive ouest du canal comme l'indiquent les communiqués du général Odd Bull. On connaît les raisons de ces actes d'agression prémédités. J'en ai parlé dans des lettres précédentes.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

Le représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Yosef TEKOAHI
